



N° DE CIRCULAIRE IMPRIMERIE 00665

DU 24/10/2003

Objet : Opération lecture : « Ma classe, la bibliothèque, notre contrat-lecture »

Réseaux : Tous

Niveaux et services : *FOND (Prim/Ord)*

Période : année scolaire 2003-2004

CIRCULAIRE N° 178

DU 24 octobre 2003

- A Monsieur le Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de province ;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs et aux Directions des établissements de l'Enseignement primaire ordinaire libre subventionné et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;
- Aux Directions des établissements de l'enseignement primaire ordinaire officiel subventionné par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;
- Aux Directions des établissements de l'enseignement primaire ordinaire organisé par la Communauté française et, par leur intermédiaire, aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;

Pour information :

- Aux membres de l'Inspection de l'enseignement primaire ordinaire ;
- Aux syndicats du personnel enseignant ;
- Aux associations de parents ;
- Aux directions, enseignants et étudiants des départements pédagogiques des Hautes Ecoles.

Autorités : Ministre de l'Enfance

Signataire(s) : Jean-Marc NOLLET

Gestionnaires : Cabinet du Ministre de l'Enfance, Mme Dominique Rossion

Nombre de pages : texte : 3 - Annexe : 1 document pédagogique

Mots-clés : Lecture, Bibliothèques publiques, Contrat-lecture



Bruxelles, le 24 octobre 2003.

Circulaire n° 178

Objet : Opération lecture : « Ma classe, la bibliothèque, notre contrat-lecture »

Mesdames, Messieurs,

J'ai le très grand plaisir de vous faire parvenir **l'outil pédagogique intitulé « Moi les livres, je les picore, je les dévore, je les explore »**. Celui-ci propose des pistes d'action concrètes destinées à susciter ou soutenir les activités menées en classe autour de la lecture. Partant d'expériences déjà réalisées en classe, ce document revêt un intérêt pour tous les enseignants du cycle 8-12 ans.

Cet outil s'inscrit dans l'opération **« Ma classe, la bibliothèque, notre contrat-lecture »** dont l'objectif est **le développement des relations entre une classe et une bibliothèque**. Cette année, l'opération est destinée, à titre pilote, aux 3^e années primaires. Afin de prévenir un décrochage de la lecture trop souvent constaté chez les élèves de 4^e année, il m'a en effet semblé important de proposer un dispositif qui pourra renforcer le travail déjà mené par les enseignants pour donner le goût du livre et de la lecture.

Je vous remercie donc d'avance de bien vouloir transmettre le document annexé à vos enseignants de 3^e année. Si vous souhaitez un exemplaire supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter pour l'obtenir (voir les coordonnées ci-dessous).

Dans le cadre de l'opération, la rencontre entre l'école et la bibliothèque peut se formaliser dans un contrat-lecture dont les engagements respectifs seront plus ou moins conséquents en fonction des moyens disponibles. En effet, afin de soutenir les bibliothèques qui se lancent dans l'aventure, **une subvention de 300 euros sera attribuée à 200 contrats-lecture** (voir les termes du contrat subventionné dans le document pédagogique pp. 8, 9 et 10).

Une Commission de sélection retiendra 200 contrats parmi les classes qui auront rentré leur candidature avec une bibliothèque (à l'aide du bulletin que vous trouverez en annexe de la présente). Les critères fixés sont basés sur la représentativité de tous les types d'écoles afin que cette expérience à caractère pilote ait tout son sens.

Comment s'inscrire à l'opération « Ma classe, la bibliothèque, notre contrat-lecture » ?

- Sur la base du document pédagogique annexé, l'enseignant de 3^e année décide en accord avec sa classe de se lancer dans une collaboration avec une bibliothèque.
- Un premier contact est pris avec la bibliothèque publique de son choix afin de s'assurer que la collaboration est possible.
- L'enseignant remplit et renvoie, avec la bibliothèque, le talon d'inscription (en annexe) avant le **12 décembre 2003** à l'adresse suivante :

Cabinet du Ministre Jean-Marc Nollet
Cellule « contrat-lecture »
Rue Belliard, 9-13
1040 Bruxelles
ministre-enfance@cfwb.be

- Toutes les classes qui ont posé leur candidature recevront début janvier une affiche contrat-lecture qui permettra à la classe et à la bibliothèque de rendre plus concret leur engagement.
- La commission de sélection choisit les 200 contrats pour fin décembre. Les classes et les bibliothèques sélectionnées pour être subventionnées (300 euros) en seront informées par courrier à la rentrée de janvier.

*

* *

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente et en espérant vous voir nombreux à vous lancer dans l'aventure d'une telle collaboration, je vous souhaite une année lecture pleine de découvertes.

Le Ministre de l'Enfance,
chargé de l'Enseignement fondamental.

Jean-Marc NOLLET

***Talon de candidature à l'opération « Ma classe, la bibliothèque,
notre contrat-lecture »***

(Merci de remplir tous les champs de réponse)

Ecole :
Nom et prénom de l'enseignant de 3^e primaire :
Adresse de l'implantation :
Code postal : Localité :
N° de téléphone :

Caractéristiques de l'école (pour la sélection) :

Ecole urbaine /Ecole rurale (à cocher)
Mon école dispose d'une bibliothèque en son sein : oui /non (à cocher)
Mon école travaille déjà en collaboration avec une bibliothèque : oui /non (à cocher)
Nombre total d'élèves dans l'implantation :

J'ai pris connaissance des termes du contrat-lecture. Ma classe de 3^e primaire souhaite prendre part à l'opération avec la bibliothèque de son choix. Celle-ci a été contactée et a pris connaissance des termes du contrat-lecture.

Signature de l'enseignant

Signature de la direction

Cachet de l'école

Bibliothèque.....
Nom et prénom du responsable :
Adresse :
Code postal : Localité :
N° de téléphone :
N° de compte bancaire (versement de la subvention).....

Cachet de la bibliothèque

Talon à renvoyer par courrier avant le **12 décembre 2003** au cabinet du Ministre Jean-Marc Nollet, cellule « contrat-lecture », rue Belliard, 9-13 à 1040 Bruxelles.